142705

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE

PLAN D'AFFECTATION CANTONAL N° 299 bis "LITTORAL PARC"

PLAN

Le Chef du Service du développement territorial

Lausanne, le 20 octobre 2010

Soumis à l'enquête publique à Allaman, Aubonne, Etoy et Saint-Prex du 26 octobre au 25 novembre 2010

Attesté par le Chef du Service du développement territorial

Lausanne, le 22 AOÛT 2011

Approuvé par le Département compétent

Le Chef du Département compétent

Lausanne, le 10 NOV. 2011

Fischer + Montavon architectes-urbanistes SA, Yverdon-Les-Bains

Etabli sur la base des données cadastrales.
Authentifié par Luc-Etienne Rossier, Ing. géomètre-officiel à Aubonne, le 11.08.11

Ech. 1/2'000

LEGENDE :

- Limites communales
- Périmètre du PAC
- Limite secteur
- Nom de secteur
- Zone d'activité
- Zone industrielle
- Zone mixte
- Zone d'utilité publique
- Zone agricole protégée
- Zone de verdure
- Aire de verdure
- Aire forestière (indicative / constatation effective)
- Aire d'arborisation structurante
- Aire réservée
- Arborisation obligatoire
- Fronts d'implantation
- Limites réserve CFF (indicatif)
- Couloir ORNI
- Liaisons mobilités douces (indicatif)
- PAR Parking d'échange
- PAR Aires de stationnement sécurisées pour vélo
- IM Interface marchandises

ECH. 1 / 2'000

100 M

Août 2011

FISCHER + MONTAVON architectes - urbanistes SA
Base cadastrale transmise par l'OT en septembre 2010

Yverdon-Les-Bains

